

« Sociologie des inégalités »

Séances 9-10
 La production institutionnelle des inégalités

Document 1 – Origine sociale des élèves scolarisés dans les formations les plus courtes et les plus longues et leur taux de représentation dans chaque formation (année 2006-2007, *source* : MEN)

	Cat. populaires	Part/PA*	Cat. moyennes	Part/PA*	Cat. supérieures	Part/PA*
Insee 2005	51,3 %		33,9 %		14,8 %	
SEGPA ¹	86,3 %	1,66	12,0 %	0,35	1,7 %	0,12
CAP ¹	76,9 %	1,44	18,6 %	0,55	4,5 %	0,30
BEP ¹	59,9 %	1,13	34,0 %	1,00	6,1 %	0,41
Licence ²	33,9 %	0,66	30,6 %	0,90	35,5 %	2,4
Master ²	23,3 %	0,45	28,6 %	0,84	48,2 %	3,2
Ingénieur ²	20,7 %	0,40	28,0 %	0,83	51,3 %	3,5
Doctorat ²	17,3 %	0,34	25,7 %	0,76	57,0 %	3,8
CPGE	16,5 %	0,32	26,6 %	0,78	57,0 %	3,8
IEP Paris ³	5,0 %	0,10	7,5 %	0,22	87,5 %	5,9

Lecture : 86,3 % des élèves scolarisés en SEGPA sont d'origine populaire. Les enfants des catégories populaires sont 1,66 fois plus représentés en SEGPA que dans la population active ($86,3/51,3 = 1,66$).

Légende : catégories populaires (ouvriers, employés, chômeurs), catégories moyennes (agriculteurs, artisans, commerçants, professions intermédiaires), catégories supérieures (cadres et professions intellectuelles supérieures).

* Part du recrutement social de chaque filière rapportée à cette origine sociale dans la population active.

1. Hors « indéterminé » ; 2. Hors retraités et « indéterminé » ; 3. Admis au concours.

TABLEAU 1. SOUHAIT DU BAC POUR LES ENFANTS DEPUIS LES ANNÉES 1960.

Milieu social	Part des parents souhaitant que leurs enfants atteignent le bac (en %)			
	1962	1973	1992	2003
Cadre	60	87	97	98
Ouvrier	15	64	76	88
Ensemble	29	68	85	94

Sources : sondages d'opinion en 1962 et 1973, cités in Christian Baudelot et Roger Establet, *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil, Paris, 2000; enquêtes Efforts d'éducation des familles, en 1992 (INSEE-INED), et Éducation et famille, en 2003 (INSEE). Champ : parents d'élèves scolarisés dans le secondaire en 1992 et en 2003.

Document 3 – Vœux et propositions d'orientation vers l'enseignement professionnel (BEP ou CAP) formulés par les familles et les conseils de classe selon l'origine sociale et la note moyenne au contrôle continu du Brevet (source : Panel d'élèves du second degré, recrutement 1995 – France métropolitaine – 1995-2002, MEN-DPD).

	De 0 à 8		De 8,1 à 10		De 10,1 à 12		De 12,1 à 14		De 14,1 à 20	
	Vœux familles	Prop. conseils	Vœux familles	Prop. conseils	Vœux familles	Prop. conseils	Vœux familles	Prop. conseils	Vœux familles	Prop. conseils
Favorisé	54,4%	72,8%	22,7%	36,5%	6,8%	8,9%	2,4%	2%	0,9%	0,9%
Intermédiaire	79,9%	87,6%	51%	62,9%	21,7%	24,3%	9%	9%	1,9%	1,8%
Populaire	90,1%	95,3%	66,2%	73,7%	37,1%	40,4%	19,3%	19,4%	5,6%	5,6%

Source : Ugo Palheta, « Le collège divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel », *Sociologie* 2011/4 (Vol. 2), p. 363-386

Document 4 :

TABLEAU I. – *Déterminants du risque d'emprisonnement ferme (régression logistique)*

Base CI (N = 678)		Odds ratios	Intervalles de confiance à 95 %	Effectifs
Situation du prévenu	Libre	1		N = 651
	Autre (scj, dpac)*	1,98	[0,56-6,94]	N = 19
	Détenu	9,64	[1,09-85,12]	N = 8
Mode de comparution	Pas de comparution immédiate	1		N = 572
	Comparution immédiate	6,95	[2,59-18,69]	N = 106
Type de jugement	Contradictoire	1		N = 436
	Défaut et itératif défaut	6,46	[2,93-14,25]	N = 74
	Contradictoire à signifier	7,37	[3,84-14,17]	N = 168
Infraction	Outrage	1		N = 360
	Rébellion	1,03	[0,45-2,35]	N = 64
	Outrage et rébellion	1,44	[0,80-2,60]	N = 155
	Violence	3,88	[1,73-8,69]	N = 99

Note : * scj : sous contrôle judiciaire ; dpac : détenu pour autre cause. N'apparaissent dans le tableau que les variables significatives. En gras, les odds ratios significatifs.

Document 5 :

TABLEAU II. – *Déterminants de la constitution de partie civile (régression logistique)*

Base PC (N = 823)		Odds ratios	Intervalles de confiance à 95 %	Effectifs
Groupe	Type européen	1		N = 489
	Type noir	1,28	[0,87-1,87]	N = 187
	Type maghrébin	1,48	[1,04-2,11]	N = 147
Infraction	Outrage	1		N = 409
	Rébellion	1,13	[0,72-1,77]	N = 103
	Outrage et rébellion	1,63	[1,14-2,34]	N = 184
	Violence	1,78	[1,15-2,76]	N = 127
Mode de comparution	Pas de comparution immédiate	1		N = 666
	Comparution immédiate	1,78	[1,21-2,62]	N = 157

Note : N'apparaissent dans le tableau que les variables significatives. En gras, les odds ratios significatifs.

Source : Fabien Jobard et Sophie Nevanen, « La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005) », *Revue française de sociologie*, 2007, vol. 48, n°2, p.243-272.